

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 19 septembre 2000 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réjean Langlois
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Steve Martin
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Michel Paillé
Madame France Désaulniers	Madame Nicole Périgny
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE madame Louise Piché et monsieur Réal Julien, commissaires représentants du comité de parents.

Monsieur Maurice Poudrier est arrivé à 19 h 40.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'éducation aux adultes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles

Dans l'assistance, la présence de six personnes est constatée. De même, est présente, madame Nicole Trudel responsable du soutien à la professionnalité.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 95 0900 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.3 Reconnaissance d'un statut régulier pour une administratrice.
- 5.2 Formation en secourisme pour la surveillance du midi.
- 9.3 Soumission concernant le stationnement de l'école secondaire Paul-Le Jeune.

QUE l'article 9.1 « Recommandation-Comité consultatif de transport » soit déplacé pour être considéré à l'article 4.4 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 96 0900 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 5 septembre au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0900-15, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue invite madame Nicole Trudel, responsable du soutien à la professionnalité, à présenter le rapport annuel 1999 – 2000 sur l'état et les besoins en services confessionnels. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ce rapport annuel, étant entendu qu'il sera référé aux services concernés pour les fins d'analyse des recommandations.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier est arrivé pendant la présentation faite par madame Trudel.

RÉSOLUTION 97 0900 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le rapport annuel 1999 – 2000 sur l'état et les besoins des écoles en services confessionnels, décrit sur le document 0900-16.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit acceptée une entente de principe afin de permettre à la Corporation de Transport Adapté Mékinac de poursuivre ses démarches pour réaliser le projet pilote de la MRC de Mékinac.

Adopté unanimement

Sollicitation
d'expert au
ministère du
Transport

RÉSOLUTION 100 0900 : CONSIDÉRANT le signalement de dangerosité, par les parents d'élèves transportés, à quelques endroits sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT la préoccupation de la Commission scolaire de l'Énergie d'assurer une sécurité maximale à toute la clientèle transportée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie sollicite l'avis des experts du ministère du Transport afin que ceux-ci apportent des solutions dans les dossiers suivants :

1. Limite de vitesse de 90 km/h sur le boulevard Trudel à Saint-Barnabé;
2. Visibilité réduite à nulle, présence sporadique de brouillard entre le 1299 et le 1674, sur la Route 155 à la Bostonnais;
3. Visibilité nulle, présence sporadique de brouillard au 1310, chemin 1^{er} Rang à Saint-Barnabé.

Adopté unanimement

Embarquement
d'une élève à une
autre adresse pour
raison de sécurité à
Saint-Barnabé

RÉSOLUTION 101 0900 : CONSIDÉRANT les dangers élevés d'accident au 1310, 1^{er} Rang à Saint-Barnabé en raison de l'absence de visibilité et la présence sporadique de brouillard;

CONSIDÉRANT que les spécialistes du ministère du Transport du Québec ne peuvent pas intervenir immédiatement dans ce dossier;

CONSIDÉRANT l'urgence d'assurer la sécurité de l'autobus et des enfants lorsque le véhicule doit s'arrêter au 1310, 1^{er} Rang;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Louise Piché PROPOSE que le conducteur d'autobus scolaire s'arrête au 1330, 1^{er} Rang à Saint-Barnabé pour l'embarquement le matin et le midi de l'élève domiciliée au 1310, 1^{er} Rang à Saint-Barnabé, et ce, dès le 20 septembre 2000.

Adopté majoritairement

Président

Secrétaire

Madame la commissaire Diane Samson inscrit sa dissidence à la résolution 101 0900.

Dépôt compte-
rendu comité
consultatif de
transport du 15
septembre 2000

RÉSOLUTION 102 0900 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE
que soit déposé le document 0900-17 relatif au compte-
rendu du comité consultatif de transport tenu le 15 septembre 2000.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant demande de reporter l'article 5.1 de l'ordre du jour à la prochaine séance du conseil des commissaires compte tenu de l'absence du directeur des Services des ressources financières. Il est donné suite à cette demande.

Poursuivant, le commissaire représentant du comité de parents monsieur Réal Julien s'enquiert du suivi apporté au dossier pour une formation en secourisme aux personnes effectuant la surveillance du midi. Sur ce, le directeur des Services des ressources humaines monsieur Denis Émond indique qu'il y a un secouriste de formé dans chaque établissement pour intervenir en cas d'accident d'un membre du personnel, et ce, en conformité avec la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Compte tenu que la formation ici référée viserait le secourisme à l'égard des élèves, il est indiqué que ce dossier relève des Services complémentaires. Il est ainsi convenu qu'une étude sera faite par ces services.

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente alors des recommandations pour la conclusion d'ententes concernant l'animation religieuse au primaire et au secondaire. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Entente animation
religieuse au
primaire

RÉSOLUTION 103 0900 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de
l'Énergie, comme le prévoit la Loi sur l'instruction
publique, dessert des élèves de religion catholique et de religion protestante;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission
scolaire de l'Énergie d'offrir des services d'animation à l'ensemble de ses élèves des écoles
primaires;

CONSIDÉRANT que l'organisation des services
d'animation religieuse protestante est une responsabilité partagée entre la Commission
scolaire de l'Énergie et la Direction Chrétienne inc.;

CONSIDÉRANT de ce fait la nécessité de convenir
d'une entente entre les parties;

CONSIDÉRANT la satisfaction réciproque suite à
l'entente mise en place;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'entente convenue entre la Commission scolaire de l'Énergie et la Direction Chrétienne inc. soit reconduite pour l'année scolaire 2000 – 2001.

Adopté unanimement

Entente animation
religieuse au
secondaire

RÉSOLUTION 104 0900 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie, comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique, dessert des élèves de religion catholique et de religion protestante;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire de l'Énergie d'offrir des services d'animation religieuse aux élèves des écoles concernées;

CONSIDÉRANT que l'organisation des services d'animation religieuse protestante est une responsabilité partagée entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Comité des églises protestantes sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT de ce fait la nécessité de convenir d'une entente entre les parties;

CONSIDÉRANT la satisfaction réciproque suite à l'entente mise en place;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'entente convenue entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Comité des églises protestantes sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie soit reconduite pour l'année scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Pierre Larose présente un résumé des diverses actions prises par la commission scolaire pour contrer le fléau de la drogue chez les jeunes.

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services de l'éducation aux adultes monsieur Pierre Chénard soumet aux commissaires un horaire pour la visite de l'École forestière de La Tuque.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, des résolutions sont successivement adoptées après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Denis Émond.

Président

Secrétaire

Affectation de
Marielle Gagnon-
Blanchette aux
Services des
ressources
humaines

RÉSOLUTION 105 0900 : Madame la commissaire France Désaulniers
PROPOSE d'affecter madame Marielle Gagnon-
Blanchette au poste de secrétaire de gestion aux Services des ressources humaines à
compter du 18 septembre 2000.

Adopté unanimement

Affectation de
Carmen Lefebvre à
l'école Saint-
André de
Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 106 0900 : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE
d'affecter madame Carmen Lefebvre au poste de
secrétaire d'école à l'école Saint-André de Shawinigan-Sud à compter du 18 septembre
2000.

Adopté unanimement

Engagement
d'enseignants au
primaire et
secondaire

RÉSOLUTION 107 0900 : Monsieur le commissaire Mario Champagne
PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes
dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du
ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des
dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

Primaire :

Sophie Filion

École Marie-Médiatrice
La Tuque
Champ 02, préscolaire
Début : 2000-08-24

Secondaire :

Yves St-Arneault

École secondaire des Chutes
Shawinigan
Champ 14, formation générale,
morale-religion FPS
Début : 2000-08-24

Chantal Moisan

École secondaire Champagnat
La Tuque
Champ 14, formation générale,
morale-religion FPS
Début : 2000-08-24

Doris Renaud

École secondaire Champagnat
La Tuque
Champ 1, difficulté d'apprentissage
Début : 2000-08-24

Président

Secrétaire

Lin Dessureault

École secondaire Paul-Le Jeune
Saint-Tite
Champ 1, difficulté d'apprentissage
Début : 2000-08-24

Adopté unanimement

Engagement
technicienne en
loisirs à des
Chutes

RÉSOLUTION 108 0900 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE l'engagement de madame Julie Proteau dans un poste de technicienne en loisirs à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire des Chutes à compter du 20 septembre 2000.

Adopté unanimement

Abolition du poste
d'agente de bureau
classe I au C.F.M.

RÉSOLUTION 109 0900 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE d'abolir le poste d'agente de bureau classe I à 25 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie suite au changement d'affectation de madame Marielle Gagnon-Blanchette, et ce, à compter du 19 septembre 2000.

Adopté unanimement

Retraite
progressive de
Jules Duchemin

RÉSOLUTION 110 0900 : CONSIDÉRANT que monsieur Jules Duchemin, enseignant, demande à la commission scolaire de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de deux (2) années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à quarante (40%) pour cent de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2000 et se terminerait le 30 juin 2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la retraite de façon progressive de monsieur Jules Duchemin selon les modalités déterminées dans l'entente et d'autoriser le président et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congé sabbatique
à traitement différé
à Jean-François
Lebrun, enseignant

RÉSOLUTION 111 0900 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accorder à monsieur Jean-François Lebrun, enseignant, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les cent derniers jours de l'année scolaire 2000 – 2001 dans un plan de cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2005.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé
à Dominique Le
Bot, enseignante

RÉSOLUTION 112 0900 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE d'accorder à madame Dominique Le Bot, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit du 29 janvier 2001 au 28 juin 2001 dans un plan de trois (3) ans, soit du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2003.

Adopté unanimement

Modification de la
résolution 49 0800

RÉSOLUTION 113 0900 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit modifiée la résolution 49 0800 concernant l'affectation de madame Marie-Josée Turgeon, et ce, en remplaçant l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface par l'école de la Jeune-Relève de Shawinigan.

Adopté unanimement

Modification de la
résolution
239 1299

RÉSOLUTION 114 0900 : Monsieur le commissaire Michel Paillé PROPOSE que soit modifiée la résolution 239 1299 en remplaçant la période du congé sabbatique à traitement différé alloué à madame Micheline Milette par la suivante :

- un congé sabbatique à traitement différé de 6 mois, soit du 1^{er} septembre 2001 au 28 février 2002 dans un plan de deux (2) ans, soit du 1^{er} mai 2000 au 30 avril 2002.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. À cette occasion, monsieur Jean-Guy Trépanier informe les commissaires de l'état du dossier de la vente de l'école Saint-Hippolyte à Langelier. Il est notamment indiqué qu'un second appel d'offre publique sera fait, et ce, à la demande du ministère de l'Éducation.

Poursuivant, monsieur Trépanier soumet une recommandation pour l'octroi d'une soumission pour des travaux de drainage et de réfection d'une partie du stationnement arrière de l'école secondaire Paul-Le Jeune. Une résolution est alors adoptée.

Président

Secrétaire

Attribution du
contrat de
réfection d'une
partie du
stationnement de
l'école secondaire
Paul-Le Jeune

RÉSOLUTION 115 0900 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions pour l'exécution de travaux de drainage et de réfection d'une partie du stationnement arrière de l'école secondaire Paul-Le Jeune, le tout en conformité avec les plans et devis préparés par la firme IMS, experts-conseils;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions décrites au document 0900-18;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit retenue pour l'exécution des travaux de drainage et de réfection d'une partie du stationnement arrière de l'école secondaire Paul-Le Jeune, la soumission de l'entreprise Les Excavations Jovanex Inc. au montant de 68 002,21 \$, taxes incluses, et ce, conditionnellement à l'analyse de conformité de la firme IMS, experts-conseils;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire, le contrat à intervenir entre les parties.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date des 14 et 19 septembre 2000. Des précisions sont apportées concernant diverses lettres. De même, des discussions ont lieu concernant une correspondance relative à la fréquentation scolaire et au transport d'élèves de Grande-Anse. Une intervention est faite sur ce dossier par le maire de la municipalité des Trois-Rives, monsieur Lucien Mongrain, lequel soulève la problématique afférente à ce dossier et souhaite une concertation des gens du milieu. Il est finalement procédé au dépôt du résumé de la correspondance.

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 116 0900 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 14 et 19 septembre 2000, décrit sur le document 0900-19.

Adopté unanimement

En référence à la seconde période de question réservée à l'assistance, le président du comité de parents monsieur Christian Beaumier s'enquiert du suivi apporté au rapport sur la publicité dans les écoles. Sur ce, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne qu'une analyse de ce rapport sera faite par le personnel cadre.

À ce moment-ci, soit à 21 h 45, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 117 0900 :

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À 22 h 05, la séance du conseil des commissaires est rouverte et il est procédé en conformité avec l'ordre du jour à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 118 0900 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 119 0900 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires reçoivent pendant le huis clos des renseignements concernant un membre du personnel, de même que des informations de la part de la direction générale.

À 00 h 15, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et la clôture de celle-ci.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 120 0900 : Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que la présente séance ordinaire du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 121 0900 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire